

UNE VISION
POUR
L'ÉCONOMIE
AZURÉENNE

LA CCI NICE CÔTE D'AZUR
AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



CCI NICE
CÔTE D'AZUR





L'ACTEUR DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE AZURÉENNE ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur est une CCI territoriale et métropolitaine: elle développe son action sur un territoire comprenant à la fois le département des Alpes-Maritimes et la Métropole Nice Côte d'Azur. Elle fait également partie de la CCI régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'un réseau national: CCI France.

Comme toutes les CCI en France, son statut s'organise autour d'une triple compétence.

C'est tout d'abord un établissement public de l'État: dans ce cadre, la CCI Nice Côte d'Azur agit sous l'autorité du Ministère de l'économie des finances et de la relance.

C'est aussi une institution démocratique représentative, car elle est administrée

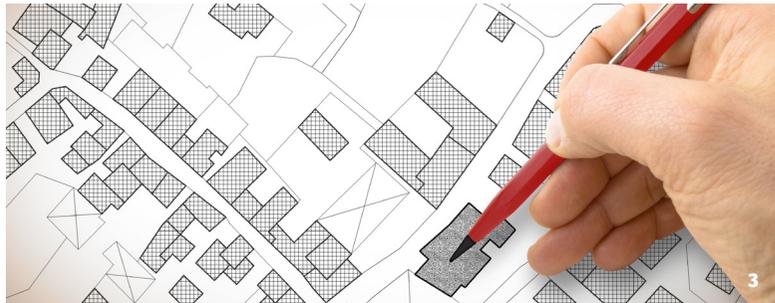
par une assemblée de chefs d'entreprise. Élus, ses membres représentent l'ensemble des chefs d'entreprise du département. L'assemblée désigne en son sein son bureau exécutif et son président. À ce titre, elle est force de propositions sur tous les grands dossiers et projets du 06, assure une mission de porte-voix des entreprises auprès des pouvoirs publics et siège dans plus de 400 organismes relevant de la vie des entreprises et du développement économique. La CCI possède également des membres élus au sein de l'assemblée régionale des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

C'est également une entreprise de services fournissant une large offre d'accompagnement aux 87274 entreprises du département*, assurant par exemple

un rôle d'observation et d'information ou encore de promotion du tissu économique azuréen, ainsi qu'un acteur de premier plan en matière de formation professionnelle et d'apprentissage comme de gestion de grands équipements structurants.

Sous l'autorité de l'Assemblée générale et du Bureau, la CCI emploie 370 personnes (hors filiales) qui composent des équipes d'experts spécialisés dans les différents domaines d'activité. Leur mission s'exerce autour de quatre valeurs: l'audace, l'esprit d'équipe, le service de l'intérêt général et l'exemplarité.

**Inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés du département.*



1. Animation du tissu économique
2. Accompagnement des filières, des entreprises et des commerces
3. Urbanisme commercial
4. Attractivité économique, implantation d'entreprises et promotion de la destination Côte d'Azur
5. Coopération, financements publics et européens
6. Observation et analyse économique

APPORTER DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES POUR RENFORCER LEUR DÉVELOPPEMENT

Positionnée comme le seul opérateur économique départemental à raisonner de manière « globale » pour favoriser le développement des entreprises et de l'économie des Alpes-Maritimes, la CCI Nice Côte d'Azur agit sur plusieurs leviers.

Le premier est d'être un acteur essentiel de l'animation du tissu économique, en créant des rencontres, des événements et en favorisant la mise en réseau des professionnels.

La CCI joue également un rôle de premier plan pour la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des entreprises comme des acteurs publics du territoire azuréen, notamment pour les aider à être compétitifs face aux grandes évolutions économiques et conjoncturelles. Ainsi, anticipant leurs besoins, elle apporte son expertise aux grandes filières et projets sectoriels portant l'essor du tissu économique: commerce, industrie, services, tourisme, immobilier, numérique, nautisme, silver économie... Chaque année, la CCI accompagne près de 3800 entreprises et commerces, 80

fédérations et associations commerciales et plusieurs groupements professionnels, ou collectivités.

La CCI assure également une mission d'observation et d'analyse économique du territoire azuréen au travers de l'Observatoire Économique Sirius-CCI, mais aussi d'outils spécifiques tels que l'Observatoire de l'Immobilier d'Habitat, l'Observatoire des Zones et Espaces d'Activités et l'Observatoire Portuaire. Elle met par ailleurs en œuvre de nombreux e-services, permettant un accès simplifié et permanent aux entreprises, notamment en matière d'intelligence et d'information économique.

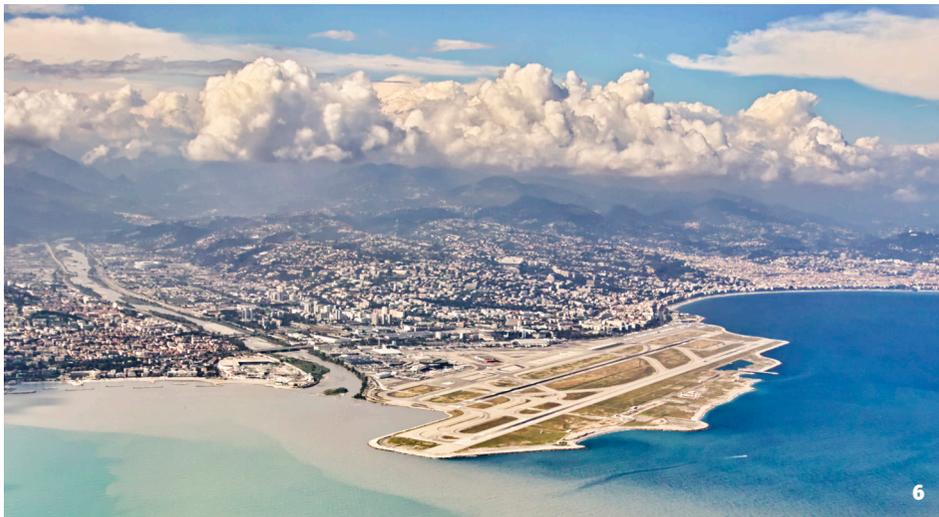
Le rôle de la CCI est aussi d'agir pour créer les conditions favorables au développement économique et à l'accroissement de la compétitivité des entreprises. C'est notamment le cas en matière de logement et d'accès à l'emploi pour les actifs, d'urbanisme commercial, d'infrastructures de transports, de création de zones d'activités, de projets liés à la maîtrise des ressources énergétiques, de

logistique ou encore d'élimination des déchets.

Partenaire des collectivités, la CCI a noué de nombreuses conventions ayant pour objectif de renforcer le développement du territoire et de l'économie azuréens. Elle participe également à de nombreuses structures, telles que la Commission du Film Alpes-Maritimes Côte d'Azur, le Syndicat Mixte de Sophia Antipolis, la Maison de l'Intelligence Artificielle, le Comité Régional au Tourisme Côte d'Azur...

Enfin, elle contribue à l'attractivité de la Côte d'Azur comme destination touristique, ou encore à l'implantation de nouvelles entreprises, en étant cofondateur de l'agence d'attractivité et de promotion économique Team Côte d'Azur.

À noter également que la CCI est un acteur performant pour la recherche de financements publics et privés pouvant soutenir les projets azuréens, notamment les programmes de financement européens.



- 1. Port de Nice
- 2. Port Vauban-Antibes
- 3. Vieux Port de Cannes
- 4. Vieux Port de Golfe-Juan
- 5. Port Gallice-Antibes
- 6. Aéroport Nice Côte d'Azur
- 7. Parc d'Activités Logistiques de Nice Saint-Isidore

GÉRER DE GRANDS ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS FAVORISANT L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE AZURÉENNE

En mettant toute son expertise au service de l'intérêt général, la CCI est un gestionnaire performant de plusieurs grands équipements essentiels à la compétitivité des Alpes-Maritimes.

La CCI assure la concession-gestion de cinq grands ports départementaux : Vieux port de Cannes, Vieux port de Golfe-Juan, Antibes-Gallice, Antibes-Vauban et Nice. L'ensemble représente un ensemble de 4400 anneaux pour la seule plaisance- yachting et plus de 680 000 passagers croisière chaque année. Une gestion qui vise à faire reconnaître les secteurs maritime, nautique et portuaire comme un champ essentiel de l'économie et du tourisme de la région et à conforter son modèle de gestion portuaire, d'aménagement de son territoire et d'appui à son attractivité. Ceci, en inscrivant ses activités dans le cadre du développement durable :

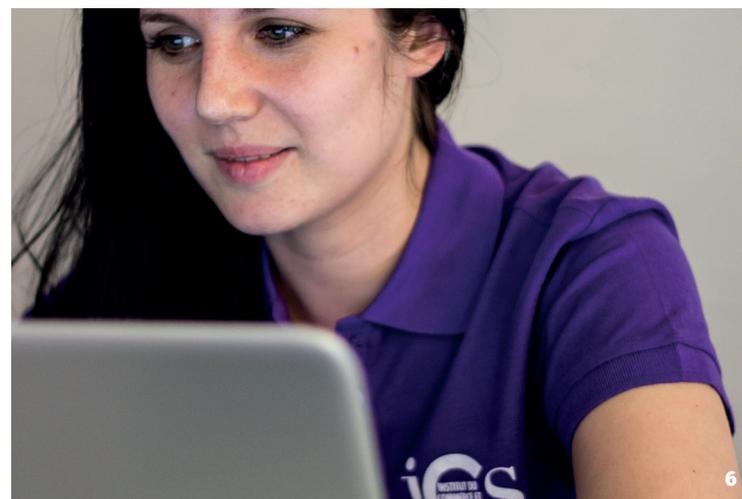
innovation technologique, régulation des trafics, dialogue avec les parties prenantes, services clients, maîtrise des impacts environnementaux : les quatre premiers sont certifiés port propre, le dernier est certifié ISO 14001

En outre, les ports participent au dynamisme des grandes filières économiques azuréennes. Par exemple, dans le cadre du projet de technopole du yachting, le port Vauban est devenu la façade maritime et le terrain d'expérimentation de l'innovation made in Sophia Antipolis.

La CCI est également à l'origine de la construction du PAL (Parc d'Activités Logistiques) dont elle est propriétaire de la moitié des bâtiments, qu'elle loue comme lieu de stockage à proximité des infrastructures routières à de nombreuses entreprises spécialisées de ce secteur.

Ce qui favorise la gestion territoriale du « dernier kilomètre ».

À travers sa participation au capital de la société des aéroports de la Côte d'Azur, à hauteur de 25 %, la CCI est également présente dans la gestion des aéroports de Nice - dont elle a été l'opérateur historique pendant plus de cinquante ans - Cannes Mandelieu et Saint-Tropez. Moteur essentiel de l'économie du département, l'aéroport Nice Côte d'Azur permet aux entreprises azuréennes de se projeter sur autant de marchés étrangers, mais aussi d'accueillir 13,8 millions de passagers par an, dont 130 000 congressistes. Un outil majeur pour la destination et l'industrie touristique azuréenne, générant 10 milliards de chiffre d'affaires et 75 000 emplois directs.



1. Institut de Formation Pharmacie - Santé - IFPS
2. Institut de Formation Automobile - IFA
3. Formation Développeur/se web & web mobile Grande École du Numérique
4. Campus Sud des Métiers
5. INB Côte d'Azur (formation aux métiers du nautisme)
6. Institut du Commerce et des Services - ICS

FORMER LES SALARIÉS DONT LES ENTREPRISES ONT BESOIN POUR LEUR COMPÉTITIVITÉ

Par son rôle dans la formation professionnelle et l'apprentissage, la CCI contribue au développement des compétences du territoire et favorise l'emploi.

Opérateur historique dans ce domaine, la CCI Nice Côte d'Azur gère plusieurs établissements : l'Institut de Formation Automobile (IFA), l'Institut de Formation Pharmacie Santé (IFPS), l'INB Côte d'Azur (formation aux métiers du nautisme), l'Institut du Commerce et des Services (ICS) qui forme aux métiers commerciaux. La CCI développe également des filières de formation consacrées aux métiers du numérique et du tourisme, ainsi qu'une activité dédiée à l'ingénierie et l'accompagnement des compétences.

Leur objectif : développer les talents, anticiper les besoins des entreprises azuréennes et apporter une offre en formation diversifiée et compétitive, en phase avec leurs attentes présentes et futures. C'est aussi un moyen efficace de favoriser l'employabilité des jeunes azuréens, le levier de l'alternance ayant démontré toute son efficacité : l'ensemble des instituts de formation affiche un taux de réussite de 84 % et un taux d'insertion professionnelle de 89 %.

Cette mission s'exprime pleinement avec le grand projet de Campus Sud des Métiers porté par la CCI et ses partenaires* au cœur de l'Éco-Vallée à Nice. Celui-ci accueillera à terme plus de 2000 apprenants au sein

de ses 24 200 m² d'installations.

Conçu comme un véritable campus, c'est un outil innovant et unique en France en matière de formation par l'apprentissage, pour les filières d'avenir du territoire. Le concept offre des services complets, un usage nouveau du digital en pédagogie, l'intégration de l'esprit d'entreprise avec l'implication des apprenants dans des projets variés.

**Partenaires financiers: l'État - via le Programme d'Investissement d'Avenir géré par la Caisse des dépôts, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice.*

LE PALAIS CONSULAIRE, UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

Depuis 1924, c'est au 20 boulevard Carabacel à Nice que la CCI Nice Côte d'Azur s'est installée pour piloter l'ensemble de ses activités.

Après le rétablissement à Nice d'une Chambre de commerce en 1860, ses membres décidèrent de se doter d'un siège. Un premier projet fut proposé en 1913. Mais la Première Guerre mondiale ne permit pas sa réalisation. C'est en 1921 que la Chambre consulaire fit l'acquisition de la villa Boutau, au cœur du boulevard Carabacel.

C'est là que vivait Joseph Boutau. Rentier, chevalier de la Légion d'Honneur - il fut un ardent défenseur du rattachement à la France - il siégea également au conseil municipal de Nice. On ignore la date de construction exacte de cette propriété, mais elle est déjà citée dans un « guide pour les étrangers » de 1857. Elle était souvent louée à de riches personnalités pendant la saison d'hiver.

L'acquisition et les travaux d'aménagement représentèrent un total de 800 000 francs de l'époque. Les travaux furent confiés à l'architecte

Adrien Rey, le premier à être diplômé par le gouvernement (DPLG) dans les Alpes-Maritimes. L'inauguration officielle eut lieu le 23 mai 1926. Transformée, la villa est notamment ornée sur son parvis d'une statue de jeune femme offrant des fleurs et des fruits, représentant l'industrie locale et d'une statue de Mercure, dieu du Commerce, œuvres du sculpteur Paul Roussel. Outre ses services, la Chambre installa dans le Palais un musée commercial et industriel et une bibliothèque de plus de 3000 volumes, jugée unique pour l'époque.

En 1927, elle fit l'acquisition des deux villas contiguës qui serviront jusqu'au milieu du XX^e siècle à abriter l'École d'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics, des cours professionnels, puis en 1963, l'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (devenue le CERAM puis Skema aujourd'hui). À partir de 1981, ils furent réaménagés pour accueillir le public au sein des services consulaires, puis le Centre de Ressources Côte d'Azur, en 1996.



1921-1923

COMMERCE

Lyle T.



CS 11259
20, boulevard Carabacel
06005 NICE cedex 1
FRANCE

T. 04 93 13 75 73
allocci@cote-azur.cci.fr

www.cote-azur.cci.fr

